



Vous voulez apporter votre contribution aux travaux du Conseil de l'Éducation ? Bienvenue !
Prenez contact : 02.35.63.60.68 / assistante.dga@sotteville-les-rouen.fr

Le Conseil de l'Éducation de Sotteville, ce sont des groupes de travail qui coconstruisent des projets sur des thématiques intéressant la communauté éducative. C'est également, chaque année, un temps fort organisé sous la forme d'une soirée-débat. Ce numéro de « L'Actu du conseil de l'Éduc » fait le point des récentes réalisations.

« Parents, et si on relâchait la pression ? »

Le 14 octobre dernier le Conseil de l'Éducation organisait avec l'appui de la bibliothèque municipale sa soirée-débat annuelle autour de ce thème de société. Sur quels modèles éducatifs nous basons-nous ? Sur quoi portent les attentes, les exigences que nous nous mettons en tant que parents ? Quelle pression est mise par les autres acteurs de l'éducation ? Quelles ressources, quels appuis mobiliser lorsque l'on se sent dépassé ?

Les deux intervenantes de la soirée, Marie-Jeanne BULARD, psychologue clinicienne et Marine BARRIUSO, coordonnatrice de l'association « Lis-moi une histoire 76 », ont pu partager leurs expériences et dialoguer avec le public présent, que ce soit sur les causes, les conséquences ou les moyens de faire baisser la (sur)pression parentale.

Ces échanges ont été enrichis par la projection, en introduction, d'un petit film réalisé par Florent HOUDU et Valérie GAUVIN avec des enfants et par la présentation, en conclusion, d'une sélection d'ouvrages destinés aussi bien aux parents qu'aux enfants, concoctée par le pôle Jeunesse de la bibliothèque,

Abords des écoles : pour des espaces sécurisés et apaisés

Le "mode d'emploi des abords d'écoles"¹, produit par le groupe avec l'appui de l'agence Monono se diffuse progressivement au-delà de Sotteville, à l'occasion de rencontres professionnelles, de réunions entre communes de la Métropole ou même lors de congrès au niveau national.

Les principes affirmés dans ce document sont progressivement mis en œuvre.

D'une part, la Métropole poursuit une série de marquages sur voirie pour bien identifier les abords d'écoles. Elle a ainsi réalisé cet été des marquages devant l'école Jaurès et travaille actuellement sur les cheminements derrière cette école.

¹ A retrouver en ligne sur : <https://sotteville-les-rouen.fr/app/uploads/2025/07/Referentiel-ecoles-VDEF-OK-WEB.pdf>

D'autre part, ils servent de base au cahier des charges que les services techniques de la Ville préparent en ce moment pour cadrer le travail d'un prestataire. Celui-ci sera chargé de faire un audit sur une école-test, accompagné de propositions d'aménagement. Ces propositions devront couvrir les 4 axes identifiés - sécurité, durabilité, visibilité, convivialité -, en intégrant bien entendu une signalétique spécifique à propos des abords d'école sans tabac (et sans vapotage).

Au programme de la prochaine réunion du groupe : la poursuite du travail pour la production d'un flyer au format poche, dépliant, avec une forme plutôt graphique (pictogrammes). Il s'agira d'un outil de sensibilisation aux bonnes pratiques destiné aux parents et aux riverains (sur la circulation, le stationnement, etc.).

Promouvoir la santé et le bien-être à l'école

Les travaux de ce groupe se sont orientés vers **la question des locaux, des espaces de vie** : dans quelle mesure les locaux scolaires, où les enfants passent beaucoup de temps, sont-ils des facteurs de bien-être ? Comment peuvent-ils y contribuer ?

Sur la base des observations effectuées dans différentes écoles, les participants se sont attachés à faire ressortir des grands principes concernant l'aménagement mais également l'organisation et le fonctionnement de ces espaces.

La dernière réunion du groupe s'est en particulier centrée sur les réfectoires scolaires, en formulant des préconisations pour faire évoluer l'existant : « ce qu'il faudrait éviter » et « ce qu'il faudrait privilégier ». Le sujet du bruit a bien évidemment été abordé (mobiliser, sol, cloisons anti-bruit...), des propositions ont été formulées sur la configuration des espaces (circulations, petites tablées, modes de rangement et de stockage, cloisonnements) ou bien sur des atmosphères et des animations à créer.

Les préconisations du groupe sont bien entendu à mettre au regard de la diversité des situations dans chaque école. La taille des réfectoires et le nombre de rationnaires sont des paramètres essentiels qui conditionnent les évolutions possibles.

Par ailleurs, **le projet des « bancs de l'amitié »** porté par le service périscolaire de la Ville avec les directions d'écoles continue d'avancer (cf. numéros précédents) : chaque école a choisi une décoration (thème « nature » ou thème « amitié ») que les services de la ville ont réalisée. Fin décembre, les enfants auront fini de formuler le nom de leur banc ainsi que le règlement d'utilisation du banc. L'implantation des bancs dans les cours d'écoles commencera au mois de janvier.

Enfin, s'agissant de santé et de bien-être, le service des sports de la Ville est à la disposition des équipes enseignantes qui souhaiteraient développer **la pratique des activités physiques des enfants**.

En particulier, il est possible de promouvoir l'utilisation du vélo, que ce soit sur le temps scolaire, en EPS ou pour les sorties. Une animatrice sportive est spécifiquement formée au programme « Savoir rouler en vélo » initié par le Ministère des sports ².

² <https://www.sports.gouv.fr/kit-pedagogique-613>

